

04.09.2009 - 16:30 Uhr

RVK: La hausse des primes et des caisses bon marché menacent le système de santé suisse

Lucerne (ots) -

Il y eut suffisamment matière à discussion à l'assemblée des délégués de la RVK, la Fédération des petits et moyens assureurs-maladie. Ce groupement se réjouit d'une part de l'exercice commercial 2008 satisfaisant, et du renforcement de sa position en tant que centre de compétence sur le marché de la santé publique. D'autre part, les membres sont mis à très rude épreuve par les répercussions de la gigantesque augmentation des primes. En plus, la menace que font peser des caisses pas chères sur le système de santé a un effet direct sur les petits et moyens assureurs-maladie.

Engagée, la Fédération se voit également distinguée!

Dr. Markus Dürr, Chef du Département de la Santé et des Affaires sociales du canton de Lucerne, a salué les activités des membres en soulignant l'importance de la diversité des assurances-maladie. Dürr certifie que la RVK fait preuve, en tant que centre de compétence de la branche de la santé, d'un engagement admirable, assorti d'une force d'innovation.

La bonne qualité de la RVK est confortée par les audits de la SQS relatifs à la norme ISO 9001:2001, le label de protection des données GoodPriv@acy et le label NPO: certification pour l'excellence dans le management.

Primes

Chez les membres de la RVK, les primes progressent suivant la moyenne suisse. Le calcul des nouvelles primes fut un défi spécifique pour ces petits et moyens assureurs. D'une part parce que les mesures urgentes en faveur d'une baisse durable des primes ne sont pas encore adoptées par le Parlement fédéral. D'autre part à cause de la situation économique généralisée dans le système de santé.

Des caisses bon marché menacent le système de santé

Par leur sélection agressive du risque, ces caisses bon marché sapent la solidarité de l'assurance-maladie sociale. Des organisations professionnelles de médiation se chargent de faire le tri des assurés en bonne santé. Elles ne cessent de phagocyter chaque année quelque 300 millions de francs en provisions et droits de courtage.

La RVK exige des dispositions pour lutter contre la désolidarisation du système de santé. L'heure est venue pour l'Office fédéral de la santé, comme pour l'ensemble des protagonistes de cette branche, de rechercher les causes avec autocritique, de mettre au point des mesures et de les appliquer.

Un nouveau membre au comité de direction de la RVK

Jürg Allenspach, directeur général de l'assurance-maladie kmu à Winterthour, a été élu nouveau membre du comité de direction de l'organisation sectorielle RVK. Allenspach remplace Patrick Müller de la caisse-maladie Steffisburg, lequel s'est démis.

Donald Locher (Xundheit) a également démissionné. Ce siège reste

vacant au comité de direction.

La Fédération des petits et moyens assureurs-maladie est dirigée par un comité de direction comptant huit membres.

Chiffres de référence 2008 - Tous les membres

	2008	2007
Total des assurés	813'067	816'710
Nombre d'employé(e)s	1'148	1'404
Total des prestations d'assurance fournies	CHF 1'995'000'000	CHF 1'918'000'000
Total des primes encaissées	CHF 2'289'000'000	CHF 2'157'000'000
Réserves	CHF 579'000'000	CHF 685'000'000
Provisions pour sinistres non réglés	CHF 786'000'000	CHF 827'000'000
Versements nets pour la compensation du risque	CHF 100'000'000	CHF 108'000'000

Chiffres de référence 2008 - Fédération RVK

	2008	2007
Nombre d'employé(e)s	30	26
Total des prestations d'assurance fournies	CHF 10'338'000	CHF 15'809'000
Total des primes encaissées	CHF 14'953'000	CHF 26'290'000
Résultat	CHF 379'000	CHF -298'000
Réserves	CHF 15'570'000	CHF 15'251'000
Provisions pour sinistres non réglés	CHF 11'428'000	CHF 11'309'000

La RVK - Fédération et centre de compétence des petits et moyens assureurs-maladie

Forte de 38 assureurs-maladie et de quelque 800'000 assurés, la RVK est le réassureur le plus solide du marché suisse de l'assurance-maladie. Ce centre de compétence pour les prestations du système de santé - notamment pour les petits et moyens assureurs-maladie - se distingue par une palette de services performants et novateurs, outre son activité durable de réassurance.

Vous pouvez consulter le communiqué de presse, le rapport de gestion 2008 et de plus amples informations à l'adresse Internet: www.rvk.ch

Contact:

joignable à partir du vendredi 4 septembre 2009, 17h00

Marcel Graber

Directeur de RVK

Tél.: +41/41/417'05'66

Mobile: +41/79/215'14'81

E-Mail: marcel.graber@rvk.ch

Internet: www.rvk.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000384/100589359> abgerufen werden.